



Centre de vacances d'Orp-Jauche

Projet pédagogique

1. Les objectifs pédagogiques

1.1. Pourquoi organiser un centre de vacances à Orp-Jauche ?

L'accueil organisé lors des plaines de vacances est une initiative de la commune d'Orp-Jauche pour répondre aux besoins en matière d'accueil des enfants durant les vacances scolaires.

L'Administration communale d'Orp-Jauche souhaite répondre à la fois :

- À la demande de garde émanant des parents qui exercent une activité professionnelle et de ceux, qui, demandeurs d'emploi, sont engagés dans un processus de formation et de réinsertion professionnelle ;
- À la demande formulée par des parents qui rencontrent des difficultés de vie momentanées et qui ne savent ou ne peuvent, pour une raison ou une autre, organiser eux-mêmes le temps de loisir de leur(s) enfant(s) ;
- À la demande de ceux qui sont désireux de valoriser tout simplement cette période de vacances scolaires en offrant à leur(s) enfant(s) un accueil de qualité et des activités diverses et variées.

1.2. Qui accueillons-nous ?

Les plaines de vacances sont organisées pour les enfants de 2,5 ans à 15 ans inclus sans aucune discrimination fondée sur le genre, les croyances, la religion, l'origine socioculturelle et/ou socio-économique, le handicap,... Tous les enfants doivent être accueillis et suivis de façon identique avec éventuellement une attention particulière en fonction d'un handicap connu.

Notre centre est ouvert aux enfants d'Orp-Jauche mais également aux enfants d'autres communes. Nous accueillons également les enfants en situation de précarité ou des enfants venant de centre d'accueil. Chaque enfant a sa place au sein de notre structure. Des collaborations et des propositions d'aide sont mises en place afin de faciliter l'accueil.

Pour chaque groupe, nous réalisons un tableau d'affichage avec les noms et une photo des deux animateurs ce qui permet aux parents de savoir qui encadrera les enfants durant la semaine de vacances. Le parent peut ainsi rencontrer l'animateur attiré afin de lui transmettre des informations sur son enfant et inversement. Cet échange potentiel permet de créer du lien entre le parent et l'animateur et rassurera certains enfants également.

Chaque matin, un moment d'accueil centralisé est organisé et débute par une danse collective avant que les groupes ne partent vers leurs locaux respectifs. Un moment d'accueil avec de petits jeux en vue d'apprendre à se connaître est réalisé ; jeux qui permettent d'assimiler les prénoms mais également de tisser les premiers liens entre les animateurs, entre les animateurs et les enfants et entre les enfants.



Les animateurs prennent également un temps pour jouer à la météo émotive afin de connaître l'état émotionnel de chaque enfant ainsi que la dynamique du groupe pour la journée.

Chaque soir, un des animateurs accompagne les enfants à la sortie du centre et se tient à la disposition des parents pour toute question éventuelle.

A la fin de chaque semaine, de grandes affiches reprenant des photos de la semaine des enfants en activité sont accrochées aux fenêtres des bâtiments. Seuls les enfants dont les parents ont donné leur accord sont photographiés.

1.3. *Que souhaitons-nous offrir aux enfants ?*

La commune d'Orp-Jauche souhaite proposer aux enfants, de 2,5 ans à 15 ans, un lieu d'accueil de qualité sans oublier que ce sont leurs vacances, aux enfants. Pour cette raison, nous proposons des activités variées tout en laissant de la place à l'enfant pour exprimer sa créativité, prendre des initiatives et avoir également du "temps libre".

Notre but est donc d'offrir des activités éducatives, ludiques et que les enfants apprennent la vie en société tout en s'amusant.

A cette fin, nous proposons un mois d'activités diversifiées avec des semaines à thèmes qui sont adaptés aux différentes tranches d'âges et au développement de chaque enfant. Chaque journée permet aux enfants de se dépenser sportivement, mais également de leur laisser la possibilité de créer ou de se poser. L'enfant et ses parents peuvent donc choisir la ou les semaine(s) en fonction des activités qui leur conviennent le mieux.

Deux activités sont proposées chaque jour. Si l'enfant désire ne pas participer à celles-ci, c'est son droit et il peut toujours s'occuper librement tout en restant en périphérie du groupe. Le rythme et les envies des enfants sont ainsi respectés.

En début de semaine, les enfants partagent un moment d'échange avec les animateurs et ont le loisir de proposer des activités qu'ils aimeraient faire. Les animateurs tenteront de mettre en place ces activités en fonction des moyens mis à leur disposition. De cette manière, les enfants sont acteurs de leurs choix et leurs idées sont prises en compte, ce qui leur permet de construire leur propre identité.

Chaque soir, un temps est également consacré au debriefing avec les enfants afin d'identifier ce qu'ils ont aimé ou moins apprécié durant la journée. Ce temps permet aux enfants d'apprendre la vie en groupe, de développer l'empathie, d'oser prendre la parole en groupe, de défendre leurs idées et leurs convictions et de devenir acteurs de leurs journées à la plaine de vacances.

Afin de garder cet esprit de vacances, les animateurs se déguisent en fonction du thème. Les enfants peuvent également être déguisés comme ils le désirent ce qui leur permet de se sentir en congé, de sortir de la routine journalière et d'être dans le jeu symbolique. Le déguisement leur permet de jouer ou de rejouer des scènes vécues ou vues, ce qui contribue au développement personnel et à la construction de soi.



1.4. *Sommes-nous en phase avec le décret ?*

Les centres de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. Ils ont notamment pour objectifs de :

- Favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou d'activités de plein air ;
- Favoriser la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- Favoriser l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

2. Les moyens

2.1. *L'infrastructure*

Le centre de vacances est organisé au sein de l'école communale d'Orp-le-Grand, Rue Sylvain Bawin, 40-42 à 1350 Orp-Jauche et peut accueillir jusqu'à 130 enfants. Les infrastructures existantes permettent de séparer les « petits » des « grands » et de respecter le rythme et la sécurité de tous.

Les lieux sont adaptés à tous les âges. Le bâtiment du haut sera réservé aux enfants jusqu'à 6 ans car ces locaux sont munis d'un local de sieste, de petits wc et de lieux de changes.

Les bâtiments du bas seront dédiés aux plus grands et permettront à ceux-ci de jouer sans risquer de bousculer les plus jeunes.

2.2. *Le matériel*

Chaque année, l'Administration communale souhaite étoffer son stock de matériel (sportif, manuel, ...) afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants ainsi que de bonnes conditions de travail aux animateurs. Un budget est donc mis à disposition du centre de vacances. Les animateurs doivent réfléchir à des activités en lien avec les thèmes choisis tout en développant la créativité, la psychomotricité fine des enfants. Les animateurs sont invités à utiliser principalement du matériel de récupération ou des éléments trouvés dans la nature afin de sensibiliser les enfants à l'écologie et leur montrer ainsi qu'il est possible de transformer ou de créer avec peu de matériel. Cela permettra à chaque enfant de toute classe sociale de pouvoir reproduire les activités chez lui et de montrer ce qu'il aura appris.

2.3. *Journée type*

- 07h00 Accueil
- 09h10 Rassemblement de début de journée et début des activités
- 10h00 Collation – jeux libres
- 10h15 Reprise des activités
- 12h00 Dîner
- 12h30 Sieste pour les poussins (ou tout autre enfant ayant le besoin de se reposer)
Temps libre surveillé pour les petits qui ne font pas la sieste, les moyens et les grands
- 13h30 Reprise des activités pour tous les enfants non présents à la sieste
- 14h30 Collation - temps d'échange sur la journée
- 14h45 Reprise des activités
- 15h50 Rassemblement de fin de journée
- 16h00 Fin du centre de vacances
- 18h30 Fin de l'accueil (Attention le vendredi 17h30)



L'accueil

Un accueil est organisé chaque jour le matin et le soir de 07h00 à 09h00 et de 16h00 à 18h30 (sauf le vendredi 17h30).

Les rassemblements

Chaque jour, un temps d'accueil est organisé au matin ainsi qu'un temps de départ en fin d'après-midi. Ces moments sont l'occasion pour tous de se dire bonjour et au revoir. Ce moment est symbolisé par une danse conviviale animée par les moniteurs. Chacun est libre d'y participer ou non.

Les temps de repas

Chaque jour, deux temps de collation sont organisés : un le matin et l'autre dans l'après-midi. La collation de l'après-midi est offerte à chaque enfant par l'Administration communale d'Orp- Jauche. Nous privilégions une collation saine ou une préparation faite avec les enfants.

Pour le repas de midi, nous demandons aux parents de munir leurs enfants de tartines ou de préparations froides. L'usage d'une boîte à tartines est vivement conseillé, un frigo est prévu afin d'assurer la fraîcheur des aliments. Il ne sera pas permis de réchauffer des repas. De l'eau sera offerte tout au long de la journée, il est donc recommandé de posséder sa propre gourde afin de la remplir en fonction des besoins.

Les temps libres

Outre les activités proposées, l'enfant doit aussi avoir des moments de pause. Un temps libre surveillé est donc prévu lors de la collation du matin et de l'après-midi ainsi qu'après le dîner.

Pour les petits, une sieste facultative est prévue de 12h30 à 14h00. A cet effet, des couchettes empilables sont mises à disposition sur le site. Par contre, le couchage et le doudou doivent être prévus par les parents. Cette sieste se fait dans un local isolé du bruit, de la lumière et sous la surveillance constante d'un moniteur.

2.4. Les partenaires

Nous collaborons au maximum avec des partenaires locaux mais aussi ceux actifs dans les communes limitrophes. La présence de ces opérateurs de l'accueil temps libre sur le site de la plaine leur permet de se faire connaître auprès des enfants et de leur famille. Cela permet également aux enfants de tester de nouvelles activités et de faire naître éventuellement de nouvelles passions. Les enfants peuvent ainsi développer leurs capacités sportives, se dépenser physiquement et travailler leur socialisation par le jeu avec leurs pairs. Dans la mesure du possible, ces activités sont réalisées au grand air.

En complément, des activités visant à la découverte du Patrimoine sont proposées aux enfants. Ces derniers ont ainsi l'occasion de se déplacer sur les Ravels, les voies lentes ou les espaces verts (comme la Réserve Naturelle) sans oublier la découverte des aires de jeux communales.

2.5. L'environnement local

Le centre de vacances se situe dans une petite rue peu fréquentée du village d'Orp-le-Grand. L'endroit offre deux grands espaces de cours bétonnés et d'un grand espace vert permettant la découverte sensorielle, les grands jeux ou de se poser tranquillement. Le site dispose également d'un potager. De plus, à quelques mètres du centre de vacances, on retrouve aussi la bibliothèque communale ainsi que



des aires de jeux de plein air. L'accès au Ravel se fait rapidement. Il est amène à de grandes étendues vertes ainsi que vers la réserve naturelle.

2.6. L'esprit vacances

Les plaines se déroulent au sein d'une école communale de l'entité et les infrastructures existantes permettent de proposer aux parents et aux enfants des lieux adaptés à tous les âges des enfants de la plaine. Toutefois, il nous semble important que les lieux soient organisés en lieu de vacances et non pas en école. Une décoration en fonction des thèmes de semaine sera installée, l'affichage de photos et des créations réalisées durant les activités sera suspendu. Un placement différent des tables sera organisé et les moniteurs ainsi que les enfants pourront être déguisés. Cette mise en place doit permettre un dépaysement à l'enfant et induire cet esprit de vacances.

Nous portons également une attention toute particulière à ce que les activités proposées aux enfants soient ludiques et récréatives : il n'y a pas d'attente de compétences. Toutefois, si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité proposée, ce choix doit être respecté et il ne faut pas contraindre l'enfant à rejoindre l'activité de groupe. Du matériel sera mis à sa disposition afin de s'occuper pleinement.

Il est important de retenir qu'un rythme calme et au ralenti sera de mise sur le centre de vacances. Il est important de respecter le rythme de chaque enfant.

3. Les enfants

3.1. L'organisation des groupes

Nous accueillons les enfants de 2,5 ans à 15 ans et ceux-ci sont répartis en 6 groupes distincts :

- Les poussins de 2.5 à 4 ans => 16 enfants ;
- Les oursons 4 à 5 ans => 16 enfants ;
- Les schtroumpfs de 5 à 6 ans => 16 enfants ;
- Les moyens composés de 2 groupes de 6 à 9 ans => 48 enfants ;
- Le groupe de 10 à 12 ans => 24 enfants ;
- Le groupe Ado de 12 à 15 ans => 10 enfants ;

Bien évidemment, cette répartition reste théorique et si un enfant semble être, d'un point de vue émotionnel, plus à l'aise dans le groupe d'âge inférieur ou supérieur, cela sera pris en compte lors de la répartition dans les groupes.

Chaque groupe sera pris en charge par au moins deux moniteurs dont un moniteur référent.

Il a été décidé de mettre en place trois groupes d'enfants de moins de 6 ans car le développement de l'enfant évolue très vite dans cette tranche d'âge. Les activités proposées doivent être très courtes et diversifiées. Les enfants ont souvent à leur disposition plusieurs tables ou espaces de jeux leur permettant de papillonner d'un espace à l'autre. Cela permet à l'enfant de se diriger vers ce qui l'intéresse et de s'essayer à de nouvelles découvertes également.

Un accueil spécifique est réalisé pour l'accueil des petits car nous sommes bien conscients du fait que certains enfants sont présents plusieurs semaines sur le site ce qui n'est pas aisé pour les plus jeunes ; que la fatigue après une année scolaire est conséquente et que ces enfants n'ont pas eu le temps de décompresser. De plus, il ne faut pas oublier que nous sommes aussi la première familiarisation avec



la vie de groupe avant la rentrée scolaire. Il est donc nécessaire d'apporter un encadrement adapté aux plus petits.

Afin d'avoir un accueil optimal, le pouvoir organisateur vise, dans la mesure du possible, à engager du personnel qui a l'habitude de travailler avec de jeunes enfants ; les animateurs sont souvent diplômés (ou en phase de l'être) en puériculture, en éducation, en psychologie, etc.

Nous nous assurons qu'au moins un des animateurs de chaque groupe des petits soit breveté en animation. De plus, l'équipe encadrant les petits est engagée pour une durée de minimum de 15 jours afin que les enfants puissent avoir la même personne de référence. Certains animateurs sont présents depuis plusieurs années ce qui assure une certaine stabilité des équipes également.

Les animateurs adaptent leur prise en charge en fonction du groupe et leurs activités sont bercées au rythme des enfants.

En ce qui concerne le groupe d'enfants de 2.5 à 3.5 ans, un moment sieste est organisé chaque jour. Bien entendu, si un enfant d'un autre groupe désire également se reposer, il lui est possible de rejoindre le groupe sieste. Un animateur du groupe de l'enfant l'accompagnera et restera présent afin que l'enfant soit rassuré.

Les moments de transition sont annoncés et expliqués aux enfants : des outils tels qu'une roue des émotions sont utilisés avec les enfants afin de les aider à mettre des mots sur leurs émotions ou leur vécu. Des pictogrammes sur la journée sont aussi utilisés afin que l'enfant puisse se repérer dans le temps.

Le groupe ado est ouvert pour la tranche d'âge 12-15 ans et permettra de rassembler les jeunes fréquentant l'école secondaire. Ce groupe vise l'autonomie et donc l'apprentissage de se déplacer à vélo, de prendre les transports en commun pour se rendre dans les villes avoisinantes car notre commune ne possède pas d'école secondaire. Le passage du primaire au secondaire et la transformation corporelle due à l'adolescence est source de grands changements pour les jeunes. Il est donc important que leurs préoccupations internes et discussions soient possibles entre eux.

3.2. *La participation des enfants*

Chaque activité est préparée par les animateurs avant le début du centre de vacances. Toutefois, il n'est pas rare que les activités émergent après des discussions avec le groupe d'enfants. De plus, chaque activité peut être modifiée et améliorée sur proposition des enfants. Cela permet aux enfants une découverte multiculturelle car chaque enfant fera des propositions en lien avec sa culture, ses connaissances, sa langue ou ses idées. Chaque enfant trouvera sa place et sera intégré grâce à sa différence. L'enfant aura toujours le choix entre deux activités proposées : il pourra donc choisir en fonction de ses préférences. Les jeux de coopération sont privilégiés afin que les enfants développent la notion d'entraide, leur sociabilisation en groupe et le respect des règles à la bonne tenue de l'activité.

Enfin, afin que chaque enfant puisse trouver son bonheur mais aussi qu'il puisse prendre des initiatives, un espace ludothèque (jeux, jouets, matériel sportif, déguisements, bibliothèque, bricolage, ...), est mis à disposition, le matériel étant adapté aux différents âges des enfants accueillis. Dans ce cadre, si un enfant souhaite lire un livre ou prendre un temps pour lui plutôt que de participer à l'activité proposée au groupe, c'est son choix et ce dernier sera respecté.

L'animateur doit donc être ouvert aux changements de dernière minute et faire preuve de flexibilité pour pouvoir assurer la gestion d'un groupe en activité et des enfants en activité libre en périphérie du groupe. Une grande spontanéité et une imagination chez les animateurs sont attendues.



3.3. L'évaluation avec les enfants

Chaque jour, en fin de journée, un temps d'évaluation / de débriefing sera proposé aux enfants. Cela permet aux animateurs de mieux connaître les besoins et envies de chaque enfant du groupe. De cette manière, nous tâcherons d'inculquer aux enfants la citoyenneté et la démocratie.

3.4. Les règles de vie

Notre priorité est de faire passer de bonnes vacances aux enfants accueillis. Toutefois, le centre de vacances étant un lieu de vie important où l'enfant doit apprendre à vivre en société avec ses joies et ses contraintes. Nous devons donc les responsabiliser afin que la vie en communauté se déroule au mieux. La joie et la bonne humeur sont attendues et la violence ne sera pas tolérée. Les animateurs tenteront d'éduquer les enfants à réguler leurs rapports aux autres mais également à réguler leurs frustrations éventuelles, l'agressivité qui peut en découler et leur violence.

Tous les lundis, les règles de vie seront travaillées dans chaque groupe : ces règles seront en lien avec la vie du groupe, les limites des lieux intérieurs et extérieurs, les limites corporelles et le respect. Ce travail entre les animateurs et les enfants se fait sous forme de charte reprenant « ce qui est permis et ce qui ne l'est pas ». Cette charte doit être adaptée à chaque tranche d'âge que ce soit par les mots, par les images, par les signatures. La créativité des enfants est mise à profit pour réaliser cette charte de manière ludique, elle est donc une activité en soi. Les enfants doivent avoir des repères clairs et le média doit pouvoir permettre aux animateurs et aux enfants de s'appuyer de manière visuelle sur cette charte en cas de dépassement des limites de l'enfant. De cette manière, les enfants deviennent acteurs du règlement, ils en comprennent le sens et s'approprient ces règles. Ce n'est donc plus l'adulte qui fait la règle mais le cadre et si l'adulte est « absent », le cadre lui reste en place.

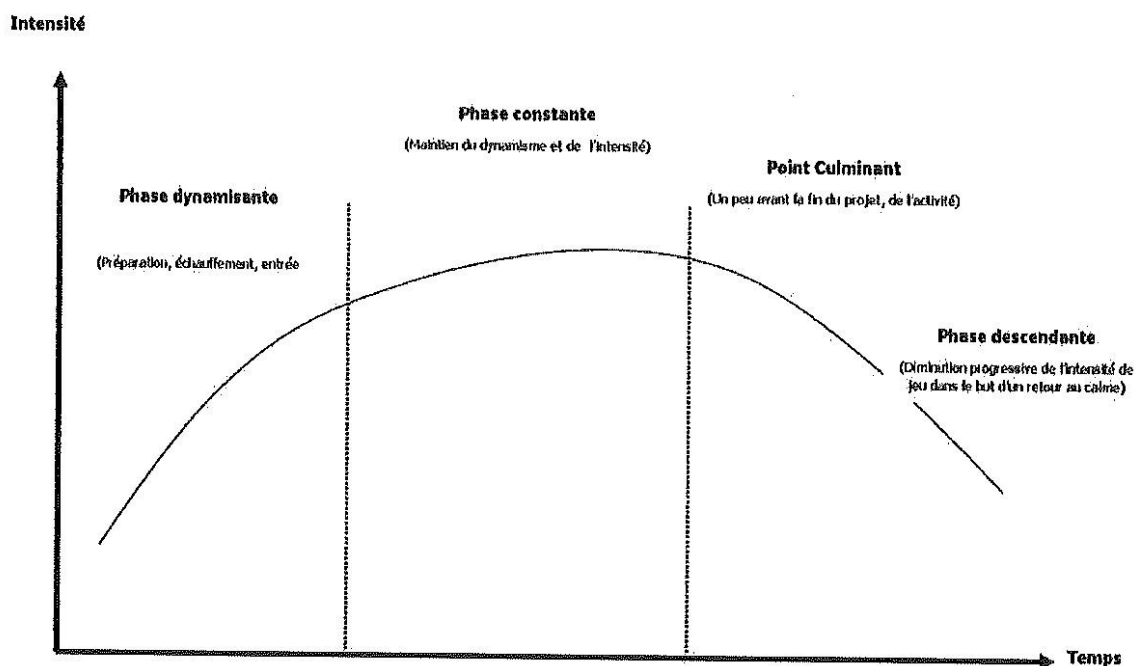
Bien entendu, l'adulte restera garant des règles qui seront systématiquement rappelées afin de permettre aux enfants de comprendre les structures mises en place.

En cas de transgression et après deux avertissements verbaux, l'adulte appliquera une sanction qui sera également définie dans la charte. Cette sanction devra être la plus précise possible ; elle se voudra réparatrice du dommage causé et logique. C'est bien l'acte qui sera sanctionné et non l'intégrité de l'enfant. Par sanction réparatrice, nous entendons remettre en état ou compenser si cela est possible. Elle permet à la victime d'être prise en considération et à l'auteur des faits de construire petit à petit le sens de sa responsabilité. Par réparation logique, nous entendons qu'elles soient en adéquation avec la règle de base, qu'elles soient raisonnables comme par exemple la privation d'un droit de jeu pendant un certain temps ou un moment de réflexion sur un banc afin de réfléchir à l'acte commis qui sera suivi d'une discussion avec l'adulte.

Cfr. Règlement d'ordre intérieur.

3.5. Le respect des rythmes

Chaque journée sera rythmée par des activités suivant une courbe d'intensité dans laquelle seront prévus aussi des moments de pause et de temps libre afin de respecter au mieux le rythme des enfants. Bien évidemment, nous sommes conscients que chaque enfant est unique et nous avons à cœur de respecter au mieux leur rythme. C'est pourquoi nous mettons en place, chaque année, une ludothèque qui permet aux enfants ne souhaitant pas participer à une activité de groupe de choisir sa propre activité individuelle (lecture, activités manuelles, jeux divers, ...)



Cette courbe commence dès 9h00 et se termine vers midi pour redémarrer après le dîner et enfin finir à 16h00.

3.6. L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Il est important de favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle. La plaine accueille tous les enfants et donc chacun avec ses différences, convictions, religion, etc. Nous travaillons avec les encadrants afin que ceux-ci puissent réagir en cas de remarque ou d'attitude négative ; l'objectif étant l'intégration des enfants « différents ». Les enfants sont les acteurs et participent à la vie citoyenne des plaines. Ils doivent apprendre à se respecter les uns les autres et à s'entraider.

Notre souhait est donc bel et bien que chaque enfant se sente intégré pour créer une réelle cohésion de groupe.

Lors de l'inscription, il est important que les parents signalent si l'enfant a des besoins spécifiques ou des difficultés particulières afin que l'on puisse prévoir et réfléchir tous ensemble comment accueillir cet enfant au mieux dans notre centre de vacances. Le parent est celui qui connaît le mieux son enfant : Il est donc important que nous travaillions en collaboration pour pouvoir mettre en place les choses qui permettront à l'enfant de se sentir en sécurité dans un nouvel environnement et entouré par des personnes inconnues. Un retour sera également fait aux parents suite aux observations faites par les animateurs. Un travail de réflexion est également entrepris entre la coordinatrice et les animateurs sur base de ces observations.

Toutefois, notre centre de vacances n'est pas aux normes pour encadrer les enfants portant des handicaps lourds.



3.7. Les relations avec les parents

Chaque matin, le parent et l'enfant doivent se présenter à l'accueil afin de se signaler. Nous souhaitons que chaque famille soit accueillie de manière individuelle.

Les parents peuvent faire part de leurs remarques à la personne de l'accueil. Celles-ci seront ensuite retranscrites dans le cahier de communication (1 feuille de couleur par jour et pour chaque groupe).

Toutefois, les moniteurs restent à disposition des parents pour leur faire part du déroulement de la journée si besoin.

Nous souhaitons que les parents puissent prendre connaissance des activités réalisées par leur(s) enfant(s). A cette fin, les bricolages et photos des activités sont exposés régulièrement. Les parents sont invités à récupérer les créations de leur(s) enfant(s).

Bien entendu, la coordinatrice se tient également à disposition des parents, il est possible de la contacter par téléphone ou de la rencontrer chaque jour.

4. L'encadrement

Les normes d'encadrement ONE sont respectées à savoir, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

4.1. Recrutement du coordinateur et des animateurs

Le coordinateur de la plaine est engagé sous contrat de travail par l'Administration communale. Le coordinateur du centre de vacances est également le Coordinateur ATL (Accueil Temps Libre) de la commune d'Orp-Jauche. Un autre responsable breveté coordinateur de plaine pourra également être engagé par la commune afin d'assurer une présence journalière sur le centre de vacances.

Les moniteurs sont âgés de plus de 16 ans au minimum. Ces derniers déposent leur candidature d'année en année ce qui permet une certaine stabilité au sein des équipes. Le recrutement se réalise de manière spontanée mais également via un appel aux candidatures qui est communiqué sur le site de la commune ou la page Facebook de l'ATL en cas de nécessité.

Une priorité est donnée aux détenteurs d'un diplôme de nature psychopédagogique (études à orientation sociale, d'éducateur, de puériculture), aux détenteurs d'un brevet (ou assimilation) d'animateur de centre de vacances reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et aux anciens qui ont donné entière satisfaction les années précédentes. Certains moniteurs sont en possession d'un brevet de secourisme ou d'une formation « Bosses et Bobos » .

Tous les postulants sont convoqués à une rencontre individuelle avec la coordinatrice du centre de vacances.

Lors de la rencontre avec la coordinatrice, le fonctionnement de la plaine et le travail demandé aux moniteurs de la plaine est présenté aux candidats. Les futurs animateurs sont questionnés sur leurs expériences avec des enfants, leurs idées de projets pour la plaine à venir et la période pour laquelle ils postulent. Tous ces éléments doivent permettre de cerner la motivation du jeune et de vérifier que le candidat correspond au profil demandé.

A l'issue de ces rencontres, les candidatures retenues sont proposées au Collège communal pour validation.

Les candidats sont ainsi prévenus de leur sélection et des dates auxquelles ils devront être présents. Les candidats sont dans l'obligation de se soumettre à la visite médicale si elle est prévue par la médecine du travail.



4.2. La qualification des encadrants

Nos animateurs sont, pour la plupart, des étudiants ayant déjà travaillé l'année précédente. En complément de ces animateurs, la commune engage également des accueillants de l'accueil extrascolaire de différentes écoles afin de rassurer les enfants et les parents. Les enfants sont donc pris en charge par des visages familiers, des personnes qu'ils ont déjà côtoyées par le passé ou de manière habituelle dans nos écoles. Cet engagement permet de tisser des liens plus facilement entre moniteurs et enfants mais également d'avoir une meilleure connaissance des enfants. Au niveau des engagements, la collaboration peut également être faite avec des personnes travaillant déjà dans le domaine de l'enseignement ou de la petite enfance (instituteurs maternelle- primaire, puéricultrices, ...). Il est important que notre équipe soit pluridisciplinaire. De cette manière, chaque intervenant vient avec ses connaissances techniques autour de l'enfant, ce qui permet de réfléchir à l'accueil de l'enfant dans sa globalité afin que ce dernier puisse se sentir bien au sein de notre centre. Il est important également d'assurer la relève de nos étudiants qui, une fois formés, seront amenés à partir vers le monde du travail. A cette fin, nous engageons donc chaque année de jeunes animateurs qui travailleront en collaboration avec un animateur breveté et/ou expérimenté permettant d'inculquer son savoir et de partager son expérience. C'est à nouveau cette notion d'aide, d'apprentissage, de communication, de diversité qui sera mise à profit dans la relation entre animateurs.

Le centre de vacances suit la recommandation de l'ONE en termes de normes de qualification à savoir un animateur breveté ou assimilé sur trois.

4.3. La préparation de l'accueil et la connaissance du projet d'accueil

Les responsables, lors de l'élaboration du projet pédagogique annuel, veillent à tenir compte des réalités vécues les années précédentes et adaptent la formation des animateurs afin de pouvoir répondre à leurs besoins. Par exemple, il a été demandé de pouvoir organiser des mises en situation afin de préparer les équipes à faire face aux différents accidents qui pourraient survenir. En complément, il a aussi été demandé de découvrir le projet pédagogique et le règlement sous forme de jeux qui pourraient être réalisés avec les enfants.

Chaque année, deux réunions préparatoires, réunissant la/les coordinatrices du centre de vacances ainsi que tout le staff d'animateurs sont organisées : l'une en avril et l'autre en mai. Ces réunions permettent aux animateurs de se rencontrer et de faire plus amples connaissances avec le(s) responsables.

Le thème général de la semaine est déterminé par la coordinatrice responsable suite aux propositions reçues lors des épreuves de sélection. A partir de ce thème, et en amont des réunions préparatoires, les futurs animateurs sont invités à réfléchir aux idées qui pourraient être développées sur le sous-thème de la semaine.

Durant la première journée, le projet pédagogique et le ROI sont vu ensemble sous forme de quizz ou de jeu afin d'en assurer la connaissance, d'en discuter et d'adapter certaines choses si nécessaire.

Les binômes partagent également leurs idées et décident de ce qui pourrait être proposé comme activités avec l'aide des coordinatrices et autres animateurs plus expérimentés. Cette réflexion permet aux animateurs de coconstruire leur projet et leurs animations lors de l'encadrement mais également de se sentir investis et acteurs dans la création du projet de l'été.



Avant la deuxième journée de formation, les animateurs doivent, pour la réunion suivante, imaginer des activités spécifiques et concrètes qu'ils proposeront aux enfants sur des fiches d'activités. Celles-ci reprendront une image de l'activité concernée, un explicatif et le matériel nécessaire à l'activité. Elles seront transmises aux coordinateurs afin d'analyser les idées reçues.

Lors de la deuxième réunion, les animateurs vont affiner leur projet d'activités sur les conseils des responsables. Ils vont également réaliser des mises en situation en tout genre, apprendre à connaître les lieux et tisser des liens entre eux.

L'enfant doit être au centre des préoccupations des moniteurs et les valeurs de la plaine doivent être conservées. " Tout le monde doit se sentir heureux d'être là pour que la plaine soit réussie". Afin que tous puissent profiter, vivre pleinement et sereinement leurs vacances, des règles de vies sont établies avec les enfants sur base du règlement d'ordre intérieur. Une cohérence entre tous permettra aux enfants de se sentir rassurés. L'enfant a besoin de limites claires afin de pouvoir se construire.

Durant cette deuxième journée, une réflexion sera abordée avec les équipes afin de réfléchir à la manière de travailler le sens des règles, de la façon d'implémenter ce qui est permis ou non à toutes les tranches d'âges, et de s'assurer que les règles sont garantes du bien vivre ensemble.

4.4. L'accompagnement de terrain et l'évaluation

Les moniteurs doivent travailler en binôme. Il est important que ceux-ci se sentent soutenus tant par leurs collègues que par la coordinatrice du centre de vacances.

L'équipe binôme est généralement composée d'un jeune animateur et d'un animateur breveté permettant ainsi d'apporter son expérience, son soutien au nouveau afin que celui-ci puisse acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des enfants.

Le coordinateur du Centre est toujours sur place ; les animateurs peuvent donc à tout moment l'interpeller. Le coordinateur passe à différents moments de la journée dans les différents groupes afin d'évaluer la qualité de l'accueil, d'entendre les questions ou difficultés des animateurs et d'éventuellement apporter un renfort pour une période bien limitée.

De plus, des réunions hebdomadaires sont mises en place pour permettre un feedback de la semaine écoulée et une mise au point de la semaine à venir. Chaque moniteur peut demander une rencontre avec la coordinatrice si le besoin s'en fait sentir.

Enfin, une évaluation de compétences se fait en fin de contrat afin que l'animateur puisse connaître ses compétences et ses difficultés à travailler pour les années ultérieures.

Chaque année, les animateurs se retrouvent le dernier jour de la plaine pour débriefer du déroulement des activités proposées durant les quatre semaines et des améliorations pour l'année à venir. Ces recommandations permettent d'affiner, au fil des années qui passent, notre qualité d'accueil.

Version Mars 2023